

Déposé le : 12 novembre 2019

N° : CCE-031

Secrétaire : Olivier Champagne

Tableau des décisions (centralisées/décentralisées)

Services	Centralisé	motifs	Décentralisé	motifs
Finances	Budget de la CS	imputabilité/un seul budget	gestion du budget école, incluant toutes les mesures dédiées	subsidiarité
	Paiement aux fournisseurs	personne morale, diminuer le nombre de chèques	dépôts bancaires sur les revenus autonomes	subsidiarité
	Négociation des tarifs bancaires	Volume d'affaire	campagne de financement	pouvoir du ce
	Soutien aux directions/secrétaires	rôle conseil, support		
Ressources Matérielles	Maintien des bâtiments	propriétaire + expertise	Conciergerie	suivi dans l'école
	Ajout d'espace	expertise en bâtiment	Locations annuelles	pouvoir du conseil d'établissement
	Appel d'offres	pouvoir d'achat sur le volume	achats de MAO	besoins locaux
	Ententes de partage des locaux à long terme avec les municipalités	vision long terme + négociations politiques avec les instances municipales		
Ressources Humaines	Embauches pour les postes/plan d'effectifs	lien d'emploi dans la convention	embauches du personnel à temps partiel	subsidiarité
	Mesures disciplinaires suspensions et congédiement	Convention collective	mesures disciplinaires/supervision	supérieur immédiat
	traitement de la paye	économie d'échelles + expertise	remplacement du personnel	subsidiarité
	suivis de l'absentéisme long terme	expertise centralisée		

Transport	négociation des ententes + paiement	ça touche plusieurs écoles	location pour des voyages	subsidiarité/besoins locaux
	planification des circuits		suspension + gestion disciplinaire des élèves	subsidiarité
	Gestion des places disponibles			

Services éducatifs et complémentaires	Organisation scolaire au primaire	Respect des moyennes de groupe + beaucoup d'écoles à moins de 100 élèves	organisation scolaire fp+fga+secondaire	subsidiarité + nombre suffisant d'élèves
	support pédagogique (cp)	expertise	responsable de la supervision et de la formation du personnel	subsidiarité
	PEVR	vision globale pour tout le territoire cohérence entre les établissements, facilite l'entrée au secondaire. Est établi avec la participation de l'ensemble des employés et des partenaires de nos milieux	projet éducatif	les objectifs, cibles et moyens sont déterminés localement en cohérence avec le pevr
	services complémentaires au primaire	expertise + beaucoup d'écoles à moins de 100 élèves (partage de ressources)	établissement de programme particulier + dérogation à la liste des matières	subsidiarité + connaissance du milieu
	Scolarisation à domicile	partage d'une ressource entre toutes les écoles	Suivi des élèves (évaluation, plan d'intervention et autres) + suivis disciplinaires	
	Expulsion d'un élève à long terme de la cs	expertise dans l'offre de service à offrir	services complémentaires au secondaire	identification des besoins locaux, nombre suffisant d'élèves

Informatique	gestion des réseaux	partage de service entre tous les établissements	gestion des achats dans la mesure du plan numérique	
	achats au primaire	expertise + volume d'achat et assurer l'équité même dans les petits milieux.	achats au secondaire, fp et fga	subsidiarité et connaissance des besoins locaux
	support aux utilisateurs (entretien, réparation, utilisation)	expertise	achat des logiciels + abonnements	connaissance des besoins locaux
	achat des licences commission scolaire	Économies d'échelles (les besoins sont discutés dans un comité formé avec les directions d'écoles)		